

PROCES-VERBAL DE L'AG CONSTITUTIVE DU 26 NOVEMBRE 2014

Présidence : Selim Belghoul

Procès-verbaliste : François Courvoisier

Présent-e-s : Mikaël Santos, Marine Borella, Claire Libois, Alexandre Carruzzo, Hadrien Dami, Arun Senchyna, Romain Badan, Vincent Nicolet, Laura Roux, Simon Perrelet, Catarina Rosa, Igor Granzinoli, Strahinja Porovic, Romain Schoni, Christina Bisirtsa

Excusé-e-s : Eliott Pretti B., Yannick Stiassny, Marina Fernandes Franco, Lucie Libois, Anouk Santos, Sophie Biffiger, Bujar Haliti, Elias Belghoul, Alexandra Stocker, Anouchka Studemann, Fanny Eisenhut

Ordre du jour :

1. Accueil et bienvenue
 2. Listes (présences, membres, etc...)
 3. Excuses et absences
 4. Présentation de l'association et du bar de « La bretelle »
 5. Présentation de l'association partenaire « Audiography »
 6. Lecture et adoption des statuts
 7. Election des membres du comité
 8. Election des vérificateurs de comptes
 9. Création des commissions
 10. Adoption des budgets
 11. Divers, propositions et discussion
-

1. Accueil et bienvenue

Selim BELGHOUL ouvre la séance à 19h50, souhaite la bienvenue et remercie les membres présents.

Selim BELGHOUL est désigné président de l'Assemblée générale constitutive, à l'unanimité des membres présents.

5 **L'ordre du jour est adopté sans modifications, à l'unanimité des membres présents.**

2. Listes (présences, membres, etc...)

Une liste des personnes présentes est établie, et figure en tête du procès-verbal.

10 **3. Excuses et absences**

Une liste des personnes excusées est établie, et figure en tête du procès-verbal.

4. Présentation de l'association et du bar de « La Bretelle »

15 **Selim BELGHOUL** expose une brève présentation du bar « La Bretelle » pour les personnes qui ne le connaissent pas. Il s'agit d'un bar qui a maintenant 35 ans, situé à la rue des Etuves. Au départ c'était un bar LGBT, mais il est devenu plus « mixte » avec le temps. Le projet de l'association « *les amis de la Bretelle* » consiste à reprendre ce bar et pérenniser son esprit et sa philosophie.

Pour le fonctionnement, l'idée serait d'avoir un fonctionnement associatif classique, sans but lucratif, mais avec deux types de membres :

20 1) Les membres actifs, qui souhaitent investir du temps pour l'association, et qui paient une cotisation annuelle fixe de 20 CHF. Ces membres auront une voix délibérative lors des assemblées générales.

25 2) Les membres de soutien, qui souhaitent soutenir l'association sur un plan financier uniquement, à travers une cotisation annuelle libre. Ces membres auront une voix consultative lors des assemblées générales.

Selim BELGHOUL ajoute qu'il faudrait que « Les amis de la Bretelle » soit reconnue d'utilité publique, de façon à être exempté d'impôts, et être exonéré de la TVA sur les 150'000 premiers francs du chiffre d'affaire.

30 Une discussion a ensuite lieu autour de la patente, qu'il est nécessaire d'obtenir si nous souhaitons pouvoir vendre de l'alcool fort et fonctionner comme un bar « classique ».

Mikaël SANTOS indique que pour fonctionner comme un bar « classique », il nous est nécessaire d'avoir une personne titulaire d'une patente, et celle-ci doit travailler au bar à 20% minimum (soit 8 heures par semaine). Actuellement nous n'avons pas cette personne, et nous ne serons en conséquence pas autorisés à vendre de l'alcool fort. En outre, sans patente l'établissement sera officiellement considéré comme une buvette, et non un bar.

Enfin, la question du financement est abordée.

40 **Selim BELGHOUL** pense que la priorité est de trouver des financements internes, c'est-à-dire des personnes de nos entourages respectifs, qui seraient prêtes à nous prêter de l'argent. Il faudra également trouver des modalités de remboursement. Ensuite, il faudrait également examiner la possibilité de faire un emprunt à la Banque Alternative, et des demandes de fonds auprès de diverses institutions publiques ou privées.

45 **Mikaël SANTOS** précise que l'achat du fond de commerce se fera pour un montant de 120'000 CHF, et qu'il nous faut prévoir 30'000 CHF supplémentaire pour démarrer le projet (paiement des premiers loyers et des premières charges). Ainsi, il nous faut réunir un total de 150'000 CHF, idéalement pour le 31 décembre 2014.

5. Présentation de l'association partenaire « Audiography »

50 **Arun SENCHYNA**, président de l'association « Audiography », expose une brève présentation de celle-ci. Il s'agit d'une association créée en 2010, et qui promeut des activités artistiques et audiovisuelles. Une fois par année, ils organisent un événement (concert ou autre) pour exposer leurs travaux artistiques.

55 L'idée serait d'établir un partenariat entre « Les amis de la Bretelle » et « Audiography ». Ce partenariat permettrait à l'association « Audiography » d'assurer ponctuellement l'animation artistique et culturelle du bar.

Selim BELGHOUL ajoute que nos deux associations sont déjà assez proche au niveau des personnes (plusieurs membres ici présents sont également membres de l'association « Audiography »), et un partenariat avec Audiography, qui a déjà un certain bagage et un certain réseau, permettrait de donner plus de poids à notre association.

60

6. Lecture et adoption des statuts

L'assemblée générale adopte les statuts article par article, puis vote sur l'ensemble des statuts.

Les statuts du mercredi 26 novembre 2014 sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

7. Election des membres du comité

65 **Selim BELGHOUL** ouvre l'élection pour le poste de Président.

Selim BELGHOUL présente ensuite sa propre candidature et demande si des candidatures concurrentes s'expriment. Tel n'est pas le cas.

Selim BELGHOUL est élu Président, à l'unanimité des membres présents, par acclamation.

70

Selim BELGHOUL ouvre l'élection pour le poste de Trésorier.

Mikaël SANTOS présente sa candidature.

75 Selim BELGHOUL demande si des candidatures concurrentes s'expriment. Tel n'est pas le cas.

Mikaël SANTOS est élu Trésorier, à l'unanimité des membres présents, par acclamation.

Selim BELGHOUL ouvre l'élection pour le poste de Secrétaire.

80 Claire LIBOIS présente la candidature de Marina FERNANDES FRANCO, qui ne pouvait pas être présente ce soir et qui s'en est excusée.

Selim BELGHOUL demande si des candidatures concurrentes s'expriment. Tel n'est pas le cas.

Marina FERNANDES FRANCO est élue Secrétaire, à l'unanimité des membres présents, par acclamation.

85 Selim BELGHOUL ouvre l'élection pour le poste de vice-président-e.

Laura ROUX présente sa candidature.

Selim BELGHOUL demande si des candidatures concurrentes s'expriment. Tel n'est pas le cas.

Laura ROUX est élue Vice-présidente, à l'unanimité des membres présents, par acclamation.

90 **8. Election des vérificateurs de comptes**

Selim BELGHOUL ouvre l'élection des vérificateurs des comptes. Deux postes sont ouverts.

Hadrien DAMI présente sa candidature.

Vincent NICOLET présente sa candidature.

Selim BELGHOUL demande si des candidatures concurrentes s'expriment. Tel n'est pas le cas.

95 **Hadrien DAMI et Vincent NICOLET sont élus vérificateurs de comptes, à l'unanimité des membres présents, par acclamation.**

9. Création des commissions

100 Claire LIBOIS propose de créer des commissions pour structurer et répartir les différentes tâches à effectuer. Elle propose la liste des commissions suivantes :

- Commission « recherche de fonds »
- Commission « création de l'association
- Commission « aménagement du bar »

- Commission « culturelle »

105 - Commission « communication et relations publiques »

- Commission « gestion du personnel et des bénévoles »

- Commission « carte du bar ».

110 **Arun SENCHYNA** propose, avant d'établir ces commissions, de faire un tour de table pour voir qui est prêt à s'investir, à quel niveau et pour quelles tâches.

Sa proposition est acceptée, et le tour de table commence par Arun.

Arun SENCHYNA est le président d'Audiography. Il est prêt à s'investir dans l'association surtout au niveau de l'animation culturelle, et pas trop au niveau administratif.

115 **Alexandre CARRUZZO** est également membre de l'association Audiography, et souhaite surtout s'investir au niveau de l'animation culturelle. Il est également motivé à travailler au bar.

Catarina ROSA se propose pour travailler principalement au bar. Avant la fin de ses études, elle n'aura pas trop le temps de s'investir dans un poste à responsabilités.

120 **Simon PERRELET** donnera volontiers un coup de main au bar. Il est également intéressé par les tâches administratives, mais souligne qu'il n'a pas beaucoup d'expérience et qu'il lui faudra être coaché dans un premier temps, s'il travaille dans ce domaine.

Romain BADAN pourrait s'investir comme barman, et conter (raconter des contes, *ndlr*) dans le cadre des activités culturelles.

125 **Marine BORELLA** n'aura pas trop de temps à consacrer au bar, à cause de son travail à 100%. Néanmoins, en tant que décoratrice d'intérieur, elle indique avoir du temps à offrir pour l'aménagement du bar.

Romain SCHONI, moniteur en maison de quartier, aurait du temps à consacrer au bar tous les soirs sauf les vendredis. Il a également pas mal de lien avec les milieux punks et hip-hop et pourrait de ce fait aider à la programmation de musique.

130 **François COURVOISIER** a actuellement un agenda assez chargé, mais se propose pour donner un coup de main à la création de l'association. Il pourra s'investir d'avantage d'ici quelque mois.

Strahinja POROVIC indique pouvoir aider au bar et à l'organisation d'activités culturelles.

Laura ROUX, vice-présidente, est très motivée par le projet, et n'a pas un domaine de prédilection particulier pour l'instant.

135 **Vincent NICOLET** est également membre d'Audiography. Il est motivé à travailler au bar et dans l'événementiel.

Hadrien DAMI indique avoir du temps à consacrer à l'association, pour diverses tâches.

Claire LIBOIS a un agenda très chargé, mais pourra toutefois consacrer pas mal de temps à l'association, également pour diverses tâches.

140 **Selim BELGHOUL**, président, va dans l'immédiat principalement se concentrer à la création de l'association (compte bancaire, inscription au registre du commerce, négociations avec la GIM, etc.)

Mikaël SANTOS, trésorier, annonce être motivé à prendre en charge la gestion du personnel, en plus de ses fonctions de trésorier. Ses études en HEC lui donnent certaines compétences dans ce domaine.

Igor GRANZINOLI est motivé à travailler pour le bar. Il dispose déjà d'une expérience de barman.

145

Le tour de table est terminé, et l'assemblée décide de créer toutes les commissions énumérées par Claire LIBOIS.

Dans l'immédiat, les trois commissions suivantes sont constituées :

150 **1. Commission « création de l'association »**, chargée de créer officiellement l'association (ouverture du compte bancaire, inscription au registre du commerce, ouverture du site internet, etc.). Selim BELGHOUL, Mikaël SANTOS et François COURVOISIER se portent volontaire pour en être membre.

155 **2. La commission « recherche de fonds »**
Claire LIBOIS, Laura ROUX, Marine BORELLA, Catarina ROSA, Hadrien DAMI, François COURVOISIER et Simon PERRELET se portent volontaire pour en être membre.

3. La commission « relation publique »
Laura ROUX et Arun SENCHYNA se portent volontaire pour en être membre.

160 Les autres commissions se constitueront ultérieurement.

10. Adoption des budgets

165 **Mikaël SANTOS** présente les budgets actuels de l'association. L'achat du fond de commerce se chiffre à 120'000 CHF, et il nous faudra 30'000 CHF supplémentaires pour démarrer le projet. Un total de 150'000 CHF nous est donc nécessaire pour reprendre le bar « La Bretelle ».

Pour des raisons de confidentialité, le détail des chiffres présentés n'est pas retranscrit au procès-verbal.

11. Divers, proposition et discussion

170 Deux points sont apportés par Selim BELGHOUL.

1. Fonctionnement

175 **Selim BELGHOUL** pense qu'il faudra avoir au minimum deux bénévoles présents dans le bar durant les heures d'ouverture, au moins au début. Pour le fonctionnement quotidien du bar, une charte de fonctionnement sera établie par le comité.

Selim BELGHOUL et Claire LIBOIS suggèrent de défrayer 150 CHF la soirée, à partager entre les bénévoles présents. Il faudra également faire un planning des bénévoles, mais ces détails seront discutés ultérieurement en commission et/ou en comité.

180 Une feuille est distribuée pour que les membres présents puissent donner une indication du temps qu'ils seraient prêts à consacrer au bar.

2. Financement

Selim BELGHOUL insiste sur la nécessité, pour chaque membre, de trouver dans son entourage des personnes d'accord de prêter de l'argent à notre association pour lancer le projet.

185

Selim BELGHOUL demande si un membre souhaite discuter d'un point supplémentaire. Tel n'est pas le cas.

190 **Selim BELGHOUL** lève la séance à 23h10 et remercie les membres présents.

Selim BELGHOUL
Président

Mikaël SANTOS
Trésorier